

### *Demandes de documents*

Tout d'abord, qui sont les clients des Affaires des anciens combattants et combien sont-ils? Le Canada compte encore environ 900,000 anciens combattants, dont la plupart ont une femme et certains, des enfants à charge. On ne connaît pas le nombre de veuves de soldats morts au combat ou d'anciens combattants; on ne connaît que le nombre de veuves et d'orphelins touchant des prestations d'un genre ou d'un autre. Évidemment, la grande majorité des anciens combattants sont des membres actifs de la collectivité, ils subviennent à leurs propres besoins, mais ils reçoivent des prestations d'un genre ou d'un autre. De plus, le dernier survivant du Corps expéditionnaire du Nord-Ouest de 1885 est mort il y a à peine 18 mois et sept veuves de membres de ce corps touchent une allocation d'ancien combattant.

«Les vieux soldats ne meurent jamais...» dit la chanson, et un agent de bien-être du ministère des Affaires des anciens combattants a déjà ajouté: «Et leurs femmes vivent encore plus vieilles». Inutile de le dire, des allocations sont encore versées à un nombre relativement important d'anciens combattants de la guerre d'Afrique du Sud et aux veuves de ces anciens combattants et, évidemment, à ceux de la première guerre mondiale et, encore plus, à ceux de la seconde guerre mondiale. Il en est également ainsi des pensions ou, pour être plus précis, des indemnités d'invalidité et de veuves.

Combien de temps ces programmes continueront-ils d'exister? Il est difficile de le dire, mais un statisticien des Affaires des anciens combattants, en se servant de tables de mortalité ordinaires, a produit un chiffre il y a quelques mois d'après lequel, en supposant qu'il n'y ait plus de guerres, le dernier pensionné d'invalidité mourrait à peu près en l'an 2030. Avec les sciences modernes qui prolongent les chances de survie, cette prédiction pourra paraître très conservatrice dans une décennie. Le statisticien n'a même pas essayé de prédire quand serait versée la dernière pension de personnes à charge. Autrement dit, il semble qu'il y aura un groupe de fonctionnaires qui administrera la loi sur les pensions pendant plus d'un demi-siècle.

De toute évidence, le coût d'une guerre ne prend pas fin quand la dernière balle ou la dernière flèche est tirée. En effet, les programmes d'anciens combattants ne commencent que lorsque les hommes et femmes qui ont servi troquent leur uniforme contre les vêtements civils. C'est alors que commencent les dépenses de programmes de réintégration, de traitements médicaux, de construction domiciliaire, de pensions, d'allocations et ainsi de suite. L'efficacité avec laquelle ces programmes sont administrés est importante pour la stabilité économique et sociale du pays parce que ceux qui ont été de bons citoyens en temps de guerre peuvent être des citoyens encore meilleurs en temps de paix si on les aide à faire la transition de façon satisfaisante.

Le rétablissement des anciens combattants de la deuxième guerre mondiale dans leurs droits a été bien fait et a été terminé il y a longtemps. Bien sûr, c'est le groupe d'anciens combattants le plus important que nous ayons maintenant. Leur âge moyen est de 58 ou 59 ans. Que vont-ils devenir?

Pour la plupart ils sont toujours sains de corps et d'esprit et peuvent assurer leur subsistance et celle de leur famille. Toutefois, au cours des dix prochaines années, un certain pourcentage d'entre eux mourront et laisseront des veuves dans le besoin ou encore ils prendront leur retraite dans des conditions économiques déplorable. Les services qu'ils ont rendus à leur pays leur donnent droit aux avan-

tages accordés aux anciens combattants. A part ceux qui sont aujourd'hui en bonne santé et dans une bonne situation financière, il y a environ 150,000 anciens combattants de la deuxième guerre mondiale et leurs personnes à charge qui reçoivent des pensions d'invalidité ou des allocations d'anciens combattants ce qui coûte au total aux alentours de 200 millions de dollars par an.

Bien sûr, les soins médicaux constituent un autre point important pour les anciens combattants quel que soit leur âge. Il y a près de dix ans, le gouvernement de l'époque décida de placer les hôpitaux d'anciens combattants sous le contrôle d'autorités responsables qui conviendraient de certaines conditions concernant la norme de traitements, le personnel, etc. Quelle est la situation actuelle? A la fin de l'année dernière il y avait plus de 5,000 malades dans huit hôpitaux et trois foyers pour anciens combattants. Plus de la moitié de tous les malades des hôpitaux d'anciens combattants reçoivent en fait des soins de convalescence. Autrement dit, ce sont simplement des vieux qui vieillissent. De toute évidence, le problème ne fera qu'augmenter.

Il est difficile d'engager et de conserver un personnel médical hautement qualifié pour donner des soins strictement hospitaliers ou soigner des malades chroniques. Le nombre des cas nécessitant des soins intensifs diminue graduellement; toutefois, le ministère s'engage toujours à fournir des soins de première qualité à ces malades.

La politique de transfert des hôpitaux a commencé en 1966 avec le transfert de l'hôpital Sunnybrook de Toronto à l'Université de Toronto; plus tard, en 1968, l'hôpital Sainte-Foy de Québec est passé au Centre hospitalier de l'Université Laval, puis l'hôpital Lancaster de Saint-Jean est passé à la province du Nouveau-Brunswick en 1972. Ces transferts ont justifié intégralement la validité de la prémisses qui a inspiré la décision du gouvernement.

Les initiatives primitives des années 40 et 50 entreprises par les services de traitement du ministère des Anciens combattants ont apporté bien d'autres avantages secondaires à l'ensemble de la population canadienne. Ainsi, le centre Lyndhurst Lodge de Toronto est probablement le centre de réadaptation le plus avancé et le plus efficace au monde pour les paraplégiques et les quadriplégiques. Cet hôpital est maintenant dirigé par l'Association canadienne de paraplégie, mais il a été fondé en 1945 par le ministère des Anciens combattants pour les 225 victimes de paraplégie et de quadriplégie de la seconde guerre mondiale. Dès 1950, comme la réadaptation de ces anciens combattants avait été terminée, l'hôpital a été remis à l'Association de paraplégie et, depuis lors, plus de 3,000 malades civils ont été traités à l'hôpital Lyndhurst et ils mènent de nouveau une vie raisonnablement normale et sont des membres productifs de la société.

Le service de prothèse du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est un rameau direct des services de prothèse créés par le ministère des Anciens combattants après la seconde guerre mondiale pour les anciens combattants qui ont perdu un membre ou la vue. De nombreux surveillants et techniciens affectés à ce service ont été mutés du ministère des Anciens combattants à celui de la Santé et du Bien-être social lorsque ce service a été placé à la disposition de la population en général.

Les programmes de recherche et de développement mis en œuvre surtout pour les anciens combattants invalides se sont révélés fort avantageux pour tous les invalides. Notre vaste expérience dans le secteur des anciens combattants, acquise depuis 60 ans est à la disposition de la science médicale et représente une source inestimable de